

## C'EST ASSEZ, LES CAMPAGNES DE DÉNIGREMENT



Rodrigue Dubé

### Campagne de dénigrement contre les fonds de retraite

Nous assistons aujourd'hui à une campagne sans précédent contre les régimes de retraite à prestation déterminée parce que, dit-on, certains de ces régimes ont un déficit actuariel.

On prend grand soin de ne pas dire que les actuaires conseillent les gestionnaires de fonds de retraite. Ils leurs disent précisément à quel taux ils doivent établir la cotisation des salariés et quelle devrait être la quote-part de l'employeur pour pouvoir payer les rentes de retraite de leurs employés, jusqu'à la fin de leurs jours. Les actuaires prévoient même des «cataclysmes» qui pourraient affecter la rentabilité des fonds de retraite.

Par conséquent, de façon générale, un déficit actuariel survient souvent lorsqu'il y a un surplus momentané dans les fonds de retraite et que les employeurs et les employés s'accordent un **congé ou une réduction** de cotisation. Malheureusement, lorsque s'ajoute une année ou deux de mauvais rendements sur les réserves accumulées, il faut rembourser par une hausse de cotisation. Cette hausse devient une occasion pour dénoncer les **coûts dits trop élevés** des régimes de retraite.

Cette confusion permet de berner les citoyens. Annoncer cela à pleine page dans les journaux vient soutenir la lutte acharnée de ceux qui ne veulent pas que tous aient accès à un fonds de retraite. Les textes publiés durant cette campagne de dénigrement servaient bien certains employeurs réfractaires à tout régime de retraite. Ça se comprend, des employeurs cherchent à conserver leur mise à zéro dans cette cagnotte et maintenir leurs profits. Il faut dénoncer ça avec véhémence!

### Créer une atmosphère péjorative pour combattre l'accès à un fonds de retraite pour tous

Le gouvernement fédéral et celui du Québec parlent de mettre sur pied une certaine forme de fonds de retraite pour tous ceux qui n'en ont pas. Les principaux opposants à toute forme de régime **de retraite pour tous**

n'osent pas l'affirmer directement. Ils sont contre ce moyen. Nous, on sait que ce moyen sortirait des millions de retraités de la pauvreté et de la misère. Les opposants s'y prennent donc par la bande.

En dénonçant astucieusement les régimes publics de retraite comme quelque chose qui met les finances publiques à mal, ils concluent sans l'écrire ou le dire : « *Vous voyez le gâchis sur les finances publiques, il ne faudrait pas importer ce modèle dans les lieux où il n'y en a pas* ».

### **Y a-t-il gâchis ?**

**Non!** Dans les cas du régime de retraite des employés des secteurs public et parapublic (RREGOP), celui qui compte plus de 500 000 cotisants et 190 000 retraités, il y a un **surplus actuariel de plus de 4 milliards \$**.

Les cotisations des employés des secteurs public et parapublic sont déposées à la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA) toutes les deux semaines et rapportent des intérêts. Ces dépôts valent aujourd'hui plus de 40 milliards \$. Cette valeur dépasse de 4 G\$ les obligations du régime à l'égard des participants.

Il a plus qu'il en faut pour payer les rentes de tous ceux qui sont à la retraite et la portion des rentes acquises par ceux qui sont au travail présentement, y incluant les boomers qui s'en viennent à la retraite d'ici 10 ans. Où est le problème?

Le problème vient du fait que le gouvernement reporte à plus tard ses investissements, il ne dépose pas sa quote-part à toutes les deux semaines comme le font les cotisants.

### **La part du gouvernement dans les régimes de retraite**

À la naissance du RREGOP, le gouvernement a choisi de ne pas verser sa part dans les régimes de retraite comme le font les employés. Au lieu de cela, il écrit, dans sa comptabilité, un compte à payer. Il reconnaît cette dépense annuellement dans son budget. Mais au lieu de verser cette part du salaire dans une réserve qui rapporte des intérêts et une plus value, comme le font les employés, il déclare ce montant comme un emprunt

auprès de ceux-ci. Cet emprunt sera remboursé chaque mois au moment de la retraite.

Si le gouvernement versait sa part dans les fonds de retraite au fur et à mesure comme le font les cotisants, il aurait lui aussi un surplus actuariel de 4 G\$.

### **L'emprunt du gouvernement à l'égard des fonds de retraite**

Les cotisants au RREGOP ont un surplus de 4 G\$ dans leur fonds de retraite et le gouvernement laisse croire qu'il est en déficit à l'égard de ce fonds. Pourquoi ?

Sa dette (son passif) à l'égard du RREGOP est d'environ 40 G\$ parce qu'il a choisi son mode de paiement. Il aurait, lui aussi, un surplus de 4 G\$ s'il avait choisi le même mode de paiement que celui des cotisants.

Si le gouvernement a choisi la méthode de l'emprunt à ses employés au lieu des dépôts réguliers, c'est parce qu'il rembourse cette dette sur 60 ans.

Alors, pourquoi les médias et le Gouvernement ne donnent-ils pas cette information ? Pourquoi aiment-ils mieux publier des mots-chocs tels que *déficits, gras-durs, manque d'équité, faillite, crise entre générations*, etc. Plusieurs pensent que c'est pour créer un climat anti fonds de retraite parmi la population, que ce soit envers le privé, les villes ou le gouvernement provincial.

### **Une dette est-elle toujours une dette?**

Qu'arriverait-il si le gouvernement annonçait qu'il ne rembourse plus ses emprunts auprès des grands financiers de ce monde comme les banques de New York ou ailleurs ? Ce serait impensable. Ce serait le branle-bas de combat, la décote du Québec, le chômage et la récession. C'est pareil pour les sommes qu'il doit aux cotisants aux fonds de retraite. Un jour, faut les rembourser!

Rembourser ses créanciers, c'est une règle fondamentale qui doit être respectée, que cette dette soit de nature privée, institutionnelle ou collective. Rembourser les retraités de l'État, c'est pareil.

### **Combattre pour un meilleur partage de la richesse**

De plus, utiliser cette dette comme argument pour dépouiller les futurs retraités d'une rente de retraite qui est sous le seuil de la pauvreté, c'est le comble de l'indécence.

Si le gouvernement veut combattre quelque chose d'aberrant, qu'il s'attaque à la croissance de l'inégalité entre très riches et plus pauvres. Aux États-Unis, 1 % de la population contrôle 40 % des avoirs collectifs. Ça c'est un état de fait qui doit être combattu. Le discours véhiculé par une certaine presse au Québec essaie de brouiller les cartes. Les possédants doivent accepter que la richesse créée par le labeur de tout un peuple doive être partagée entre tous ceux qui créent cette richesse, et non pas uniquement atterrir dans les poches de ceux qui ont pris le contrôle de notre économie.

**La déformation des faits a assez duré. Il est temps de dire la vérité et d'obtenir justice.**

Rodrigue Dubé

Président de l'Association démocratique des retraités (ADR)

16 décembre 2011

Site web : [www.adr-quebec.org](http://www.adr-quebec.org)

Courriel : [info@adr-quebec.org](mailto:info@adr-quebec.org)